CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E110579** **VALABLE JUSQU'AU** **28/10/2027**

ÉDITÉ LE 26/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/01/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 55 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT MALO
Siret : 477 515 738 00011
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 0033764-1
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 135143457 W 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 135143457 W 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : SARL MAURICE PILARD

ZA DE L ORME
35730 PLEURTUIT

Téléphone : 02 99 88 82 91 **Fax :**
Portable : 0630564924
Responsabilité légale :
PILARD ANTHONY GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / PILARD MAURICE CO-GÉRANT

Site Internet : www.pilard-chauffage-depannage.fr
E-mail : sarlmauricepilard@orange.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 651 231 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	6	15/10/2026
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²		27/10/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		27/10/2023
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)		13/02/2026
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/10/2026 15:54

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E110579** **VALABLE JUSQU'AU** **28/10/2027**

ÉDITÉ LE **26/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/01/2004
Forme juridique : SARL

Capital : 55 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT MALO

Siret : **477 515 738** **00011**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 0033764-1

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 135143457 W 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 135143457 W 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **SARL MAURICE PILARD**

ZA DE L ORME
35730 PLEURTUIT

Téléphone : 02 99 88 82 91 **Fax :**
Portable : 0630564924

Site Internet : www.pilard-chauffage-depannage.fr
E-mail : sarlmauricepilard@orange.fr

Responsabilité légale :
PILARD ANTHONY GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / PILARD MAURICE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	15/10/2026
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	27/10/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/10/2023
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	13/02/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	12/04/2023
o Chaudière bois	17/12/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	13/02/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/10/2026 15:54

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.